

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Couzuy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2021

**PRESENTS :** M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

**ABSENTS :** Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à Mme HAY Salomé), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Eliane BRAILLON

Affiché le : 02/06/2021

### 1. Vente ancienne poste de la commune de Boisseuil.

Par délibération en date du 5 mars 2021, le Conseil municipal a donné son accord pour engager les démarches administratives préalables à la vente des parcelles AN 65 et AN 66 d'une surface respective de 245 m<sup>2</sup> et 81 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune de Boisseuil et situées 10 Route de Toulouse.

Sur la parcelle AN 65 est érigé un bâtiment d'une surface de 118 m<sup>2</sup> constituant l'ancien bureau de Poste de la commune et sur la parcelle AN 66 un bâtiment de 20 m<sup>2</sup> constituant un abri de l'ancien bureau de Poste.

France Domaine a rendu un avis en date du 5 mars 2021 estimant les bâtiments situés sur les parcelles AN 65 et AN 66 à 108 000 €, soit 900 € par m<sup>2</sup>.

Les acquéreurs qui se sont présentés sont Madame Anaïs Pourade et Monsieur Vincent Moudoulaud, représentant la Société Civile Immobilière (SCI) MP, domiciliée 6B chemin de Bon Abri, 87110 Le Vigen.

Considérant que le bâtiment situé sur la parcelle AN 65 constituant l'ancien bureau de Poste de la commune est repéré comme élément remarquable au Plan Local d'Urbanisme adopté le 26 septembre 2016,

Considérant le courrier matérialisant l'offre présentée par Madame Anaïs Pourade et Monsieur Vincent Moudoulaud datant du 21 février 2021,

Considérant l'accord entre les parties sur le montant de la cession à 140 000 €,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- de céder les parcelles bâties AN 65 et AN 66, situées 10 route de Toulouse, à Boisseuil, d'une surface totale de 326 m<sup>2</sup>, au prix de 140 000 € à la SCI MP, représentée par Madame Anaïs Pourade et Monsieur Vincent Moudoulaud,
- d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié à intervenir,
- de valider le fait que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette cession,
- d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

<b>VOTE 23</b>	<b>POUR 23</b>	<b>CONTRE 0</b>	<b>ABSTENTION 0</b>
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire,**  
**Philippe JANICOT**

